

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2024 - 5123 - 2019 B 01146 - 519 246 474 - 6ENERGY

1

BILAN - ACTIF

SAISIE
2019
73
Par 5123
DGRIP N° 2050 2024Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6ENERGY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 voie DE L'INNOVATION 27100 VAL DE REUIL		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 1 9 2 4 6 4 7 4 0 0 0 2 6		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	50 000	472 599	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	522 599	BK	50 000	472 599	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	58 543	58 543	
		Autres créances (3)	BZ	CA	281 412	281 412	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	23 340	23 340	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 040	1 040	
TOTAL (III)		CJ	CK	364 336	364 336		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW					
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	886 936	IA	50 000	836 936	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6ENERGY		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 23 541)			DA	23 541
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 354
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	54 802
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	130 431
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	20 544
	TOTAL (I)			DL	231 673
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	542 645
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	52 859
	Dettes fiscales et sociales			DY	9 757
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	605 262	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	836 936	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	575 294
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6ENERGY										Néant ☐ *													
Exercice N																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">France</td> <td colspan="4">Exportations et livraisons intracommunautaires</td> <td colspan="4">Total</td> </tr> </table>												France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total			
France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC															
	Production vendue	biens *		FD		FE		FF															
		services *		FG	178 684	FH		FI	178 684														
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	178 684	FK		FL	178 684														
	Production stockée*							FM															
	Production immobilisée*							FN															
	Subventions d'exploitation							FO															
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP															
	Autres produits (1) (11)							FQ	1														
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	178 685														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS															
	Variation de stock (marchandises)*							FT															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU															
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV															
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	158 747														
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	834														
	Salaires et traitements*							FY															
	Charges sociales (10)							FZ															
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		HS			GA															
			- dotations aux provisions*					GB															
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC															
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD															
	Autres charges (12)							GE	10														
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	159 592															
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	19 093															
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH																
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI																
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ															
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK															
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	365														
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	148 000														
	Différences positives de change							GN															
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO															
	Total des produits financiers (V)							GP	148 365														
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ															
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	5 981														
	Différences négatives de change							GS															
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT															
	Total des charges financières (VI)							GU	5 981														
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	142 384															
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	161 477															

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 6ENERGY		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	70 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	70 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	101 046		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	101 046		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(31 046)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	397 051		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	266 619		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	130 431		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	365	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	982	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				101 046			
Produits des cessions d'éléments d'actif						70 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	101 046
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	101 046
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	70 000
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	70 000

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6ENERGY</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	416 590	8V		8W	212 055	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	416 590	LR		LS	212 055			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	416 590	0H		0J	212 055		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		07		0W		
	Autres participations			I0		0X	106 046	0Y	522 599	0Z		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	106 046	NK	522 599	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	106 046	0L	522 599	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2024
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2023

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 6ENERGY

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice. [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 6ENERGYNéant ☒ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 6ENERGYNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 20 544	TM	TN	TO 20 544
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z 20 544	TS	TT	TU 20 544
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U 193 000	9V	9W 143 000
		- autres immobilisations financières (1) *	06 5 000	07	08 5 000
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B 198 000	TY	TZ 148 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C 218 544	UB	UC 148 000
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	UA 50 000
		- financières	UG	UH 148 000	UD 70 544
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
--	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6ENERGY										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	58 543		58 543				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	49 746		49 746				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 546		15 546				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	215 892		215 892				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	227		227				
	Charges constatées d'avance			VS	1 040		1 040				
	TOTAUX			VT	340 996	VU	340 996	VV			
RENOIS	(1)	Montant des		VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	34 054		4 086		29 967				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52 859		52 859						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 757		9 757					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	508 591		508 591						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	605 262	VZ	575 294		29 967				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 086	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 6ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 836 936 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 130 431 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Par jugement en date du 6 septembre 2018, le tribunal de commerce de Lyon a prononcé la sortie du redressement judiciaire de la société.

La dette a été comptabilisée en emprunt à moyen terme.

Le 23/06/2023, les associés ont pris les décisions suivantes :

- transformation de la société en SAS
- nomination en tant que président la société Taycon

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	416 590	212 055	106 046	522 599
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	416 590	212 055	106 046	522 599
ACTIF IMMOBILISE	416 590	212 055	106 046	522 599

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QARBONE 69680 CHASSIEU	80 000	177 232	100,00	150 423
INFINERGIES 95000 CERGY	15 000		67,00	
SASU 6LING 27100 VAL-DE-REUIL	50 000	419 215	100,00	-18 734
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	522 599	472 599	215 892		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 340 996 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 543	58 543	
Autres	281 412	281 412	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 041	1 041	
Total	340 996	340 996	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 23 541,00 euro décomposé en 78 470 titres d'une valeur nominale de 0,30 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	78 470	0,30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	78 470	0,30

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	20 544			20 544
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	20 544			20 544
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 605 263 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34 054	4 087	29 968	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 859	52 859		
Dettes fiscales et sociales	9 757	9 757		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	508 592	508 592		
Produits constatés d'avance				
Total	605 263	575 295	29 968	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 087			
(**) Dont envers les associés	508 592			

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	3 486
Total	3 486

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Abonnement d'avance	1 041		
Total	1 041		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	366	365
Reprises sur provisions et transferts de charge	148 000	36 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	148 366	36 365
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 982	627
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 982	627
Résultat financier	142 384	35 738

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 982 euro

Montant compris dans les produits financiers : 366 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SAS 6ENERGY est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL 6ENERGY. Elle agit en qualité de tête de groupe.



ELBEUF
11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG
56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG-ACHARD
62, rue de l'avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

certifié conforme à l'original
de Jean VIBERT.

Présenté par 2 voies de homologation
2012 - 76504 Elbeuf cedex

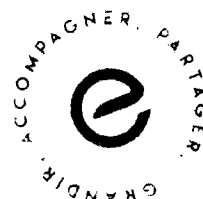
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2012

Tarik AIT-YOUNES

✓ Certified by yousign

Certifié conforme



contact@cogebbs.com - www.cogebbs.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux
Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen
COGEBBS ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 -
TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société 6ENERGY,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6ENERGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

▪ **Motivation de la réserve**

Au 31 décembre 2023, les titres de la société 6LING valorisés à 50 000 euros dans les comptes de 6ENERGY ont été intégralement dépréciés compte tenu de la situation financière de cette filiale. Les sommes inscrites en compte courant auraient également dues faire l'objet d'une dépréciation. Au 31 décembre 2023, le compte courant de la société 6LING était débiteur de 145 892 euros.

▪ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Exercice clos le 31 décembre 2023

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposé dans la note « autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant le plan de redressement en cours.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Exercice clos le 31 décembre 2023

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



UNIVERSIGN

Exercice clos le 31 décembre 2023

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 24 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Signé par Bénédicte BREANT DELIENS
Le 24/06/24

Universign

COGEBIS ADEC EUROPE

Bénédicte BREANT DELIENS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	522 599	50 000	472 599	218 590
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	522 599	50 000	472 599	218 590
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	58 543		58 543	38 242
Autres créances	281 412		281 412	207 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 341		23 341	42 328
Charges constatées d'avance (3)	1 041		1 041	986
TOTAL ACTIF CIRCULANT	364 337		364 337	289 440
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	886 936	50 000	836 936	508 031
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COGEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 100 000 €

11 rue de la République - 67000 STRASBOURG

Z. de l'Industrie de la Céramique - 67000 STRASBOURG

SIRET : 511 2 000 000 000



Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 541	23 541
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 354	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	54 803	
Report à nouveau		-7 668
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	130 431	64 825
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	20 544	20 544
TOTAL CAPITAUX PROPRES	231 674	101 242
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	542 646	339 751
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 859	60 664
Dettes fiscales et sociales	9 757	6 374
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	605 263	406 788
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	836 936	508 031
(1) Dont à plus d'un an (a)	29 968	34 054
(1) Dont à moins d'un an (a)	575 295	372 734
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COGEBIS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 168 000 €

11 Rue d'Alsace - B.P. 413

75001 ELBOUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 360 501 097 00064



COGEBIS ADEC

12 Avenue de la République - 93000 LA SEINE

Tél : 01 41 41 41 41



5

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	70 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	70 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	101 046	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	101 046	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VIII)	-31 046	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+II+V+VII)	397 051	221 691
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	266 620	156 866
BENEFICE OU PERTE	130 431	64 825
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	366	363
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	982	627

COGEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 188 000 €

11 Rue d'Alsace - B.P. 413

78104 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 865 501 097 0004



2023-2024

Compte de résultat consolidé

Voir rapport de l'expert comptable



Annexe

COGEBS ADEC EUROPE
SARL au capital de 100 000 €
11 Rue Jackson 93 2113
93194 EL BIEUX SUR SEINE CEDEX
N° de RCS : 93 21 13 00004

Règles et méthodes comptables

SAS 6ENERGY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 836 936 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 130 431 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000 €
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
75504 CLICHY-SUR-SEINE CEDEX
SIRET : 305 501 397 00014



SAS 6ENERGY

12 rue de la République 91000 Evry



16

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

COGEBIS ADEC EUROPE
SARL au capital de 160 000 €
11 Rue de Valenciennes - 113
10000 ELBEUF SUR SEINE (50200)
SIRET : 5020 00000



Le présent document est le fruit d'un travail d'expertise réalisé par un expert-comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de France.

Voir rapport de l'expert comptable



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Par jugement en date du 6 septembre 2018, le tribunal de commerce de Lyon a prononcé la sortie du redressement judiciaire de la société.

La dette a été comptabilisée en emprunt à moyen terme.

Le 23/06/2023, les associés ont pris les décisions suivantes :

- transformation de la société en SAS
- nomination en tant que président la société Taycon

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 164 600 €
11 Rue d'Aisne - B.P. 413
75504 EL BEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 555 061 297 0004



COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 164 600 €

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 164 600 €

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 164 600 €

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	416 590	212 055	106 046	522 599
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	416 590	212 055	106 046	522 599
ACTIF IMMOBILISE	416 590	212 055	106 046	522 599

COGEBIS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 100 000 €

11 Rue de la République - 93000 Le Blanc-Mesnil

Appréciation des Commissaires aux Comptes

Société soumise à la loi de 1966



COGEBIS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 100 000 €

COGEBIS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 100 000 €

COGEBIS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 100 000 €

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QARBONE 69680 CHASSIEU	80 000	177 232	100,00	150 423
INFINERGIES 95000 CERGY	15 000		67,00	
SASU 6LING 27100 VAL-DE-REUIL	50 000	419 215	100,00	-18 734
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	522 599	472 599	215 892		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

COGEBIS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 468 000 €
 11 Rue d'Alsace - B.P. 413
 78504 EL BEUF SUR SEINE CEDEX
 SIRET : 805 041 047 00043



COGEBIS ADEC EUROPE
 11 Rue d'Alsace - B.P. 413
 78504 EL BEUF SUR SEINE CEDEX

COGEBIS ADEC EUROPE
 11 Rue d'Alsace - B.P. 413
 78504 EL BEUF SUR SEINE CEDEX

COGEBIS ADEC EUROPE
 11 Rue d'Alsace - B.P. 413
 78504 EL BEUF SUR SEINE CEDEX

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 340 996 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 543	58 543	
Autres	281 412	281 412	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 041	1 041	
Total	340 996	340 996	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 23 541,00 euro décomposé en 78 470 titres d'une valeur nominale de 0,30 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	78 470	0,30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	78 470	0,30

COGEBIS ADEC EUROPE

SARL au capital de 23 541,00 €

Régist. PAJ 12 000 000 000 000

N° TVA B205 000 000 000 000 000 000

SIRET 360 000 000 000 000 000 000



Voir rapport de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	20 544			20 544
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	20 544			20 544
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 605 263 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34 054	4 087	29 968	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 859	52 859		
Dettes fiscales et sociales	9 757	9 757		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	508 592	508 592		
Produits constatés d'avance				
Total	605 263	575 295	29 968	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 087			
(**) Dont envers les associés	508 592			

COGEBIS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 489 000 €

13 Rue de la Gare - B.P. 113

75004 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 350 001 017 00001



2023-2024

Comptes Annuels - Bilan

Page 22



22

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires à payer	3 486
Total	3 486

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Abonnement d'avance	1 041		
Total	1 041		

COGEBE ADEC EUROPE

ARTICLE 10 - COMPTES ANNUELS
10.1 - COMPTES ANNUELS
10.1.1 - COMPTES ANNUELS
10.1.1.1 - COMPTES ANNUELS
10.1.1.1.1 - COMPTES ANNUELS



Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	366	365
Reprises sur provisions et transferts de charge	148 000	36 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	148 366	36 365
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 982	627
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 982	627
Résultat financier	142 384	35 738

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 982 euro

Montant compris dans les produits financiers : 366 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SAS 6NERGY est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL 6NERGY. Elle agit en qualité de tête de groupe.

COGEBIS ADEC EUROPE

SARL au capital de 108 000 €

11 Rue de la Vallée 62111

70501 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 345 501 097 00004



COGEBIS ADEC EUROPE

Voir rapport de l'expert comptable



6ENERGY
Société par actions simplifiée
Au capital de 23.541 euros
Siège social : PHARMAPARC 2 voie de l'innovation
27 100 VAL DE REUIL
519.246.474 RCS EVREUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

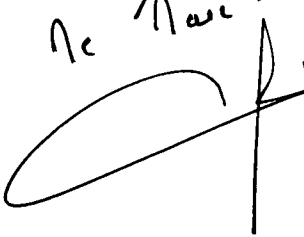
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 130.431,48 euros de la manière suivante :

- Au compte « Réserves » : 130.431,48 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2024

certifié conforme à
l'original.
Le Président


Certifié conforme
Le président

Tarik AIT-YOUNES

✓ Certified by  yousign